

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
 en exercice : 14
 présents : 13
 votants : 14

L'an deux mil vingt cinq
 le dix novembre à dix-neuf heures
 le Conseil Municipal de la commune de MÉGRIT dûment convoqué
 s'est réuni en session ordinaire à la mairie,
 sous la Présidence de Marie-Jeanne DESPRES, Maire.

Date d'affichage :

17 novembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 novembre 2025

Présents : DESPRES Marie-Jeanne, HAQUIN Mickaël, CLEMENT Philippe, GUICHARD Fabienne, PERTUISEL Stéphane, HENRY Anne-Christine, GABORIEAU Cédric, MORDEL Michel, LEMETAYER Dominique, AUCLAIR Thierry, GIBLAINE Jean, TOSTIVINT Sébastien (arrivé à 19h25), LEMARCHAND Christophe.

Absents excusés : CLEMENT Christelle (procuration à LEMARCHAND Christophe)

Secrétaire : HENRY Anne-Christine

Approbation du compte rendu du 15 septembre 2025

Le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2025 n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité.

N° 2025/11/01/01 : Subventions aux associations

Monsieur Mickaël HAQUIN présente les propositions de subventions faites par la commission finances, réunie le 6 novembre. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide d'attribuer les subventions telles qu'elles sont inscrites dans la colonne « Vote de l'assemblée » du tableau ci-après :

	Associations	2021	2022	2023	2024	Vote de l'assemblée 2025
Mégrit	FNACA	50	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Team mégrit	200	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Sté de Chasse	200	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Jr Team	50	50	50.00	200.00	50.00
Mégrit	Club des Ajones d'Or	50	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Ass Parents d'élèves	150	464.4	150.00	150.00	150.00
Mégrit	Voyage en lozère / Drôme/ voile		1 375.00		2 875.00	255.34
Mégrit	US Gym	200	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Comité du Jumelage	50	200	50.00	200.00	200.00
Mégrit	Cyclo club	50	50	50.00	50.00	50.00
Mégrit	Cté des fêtes	50	200	200.00	200.00	200.00
Mégrit	Les chemins de Traverse				200.00	200.00
Mégrit	Ô Village				50.00	350.00
Cant	Breizh Reider	50	0	0.00	0.00	50.00
Cant	Comice agricole	386	398	398.00	394.80	390.57
Cant	Donneurs de sang	50	50	50.00	50.00	50.00
Cant	Protection civile	50	50	50.00	50.00	50.00
Cant	Hand Broons	0	0	30.00	40.00	40.00
Cant	Basket Broons	0	50	50.00	30.00	50.00
Cant	Daoudour	50	50	50.00	50.00	50.00
cant	Gammes et Arpèges (Broons)				20.00	40.00
cant	Foot					50.00
Autre	Banque alimentaire			127.20		
Autre	Téléthon	0		50.00	50.00	50.00
Autre	Breizh Rider					100.00

Autre	Daoudour					100.00
Autre	Le Phare					100.00
Autre	Eugène Marquis					100.00
Autre	Assoc des pompiers de Jugon			50.00	100.00	
Autre	L'espoir d'une triplette				100.00	
Autre	Fonds d'aide aux jeunes 22				100.00	
Autre	Ligue cancer	100	100			
Autre	Emeric - Anthony	100				
Autre	PLB Muco	100				
Autre	Anouk	100				
Autre	Ma vie mon cœur mon soleil		100			
Autre	Restos du cœur		100		100.00	
Autre	La vie d'une petite Lune		100			
Autre	Action Kenya RPI			255.00		
Autre	Des étoiles pour Mya			100.00		
Autre	C.L.O.E.			100.00		
Autre	Leucémie Espoir			100.00		
Autre	Chambre des métiers	125	75	50.00	75.00	
Autre	CFA	25	25	25.00		
Autre	MFR Montauban de Bretgane	25	25			
Autre	AMF	293.76				
Autre	Tremblement de terre Turquie			500.00		
Autre	Aide à l'Ukraine		1620			
Autre	Ass des secrétaires de mairie				50.00	25.00
	Total	2 504.76	6 082.40	3 485.20	6 134.80	3 700.91

N° 2025/11/01/02 : Problèmes à la station d'épuration : compte-rendu de la réunion du 7 octobre avec Dinan Agglomération

Madame le Maire donne un compte-rendu de la réunion du 7 octobre 2025 qui a eu lieu en présence du Maire, des Adjoints, des membres de la commission des travaux, de Mme Laurence Gallée et Mme Nolwenn PIERRE respectivement Vice-Présidente et Directrice de l'environnement et des infrastructures de Dinan Agglomération

Le contexte :

Les eaux usées qui arrivent à la lagune sont collectées de 2 façons différentes :

- 53 % du réseau est un réseau unitaire (en violet) comprenant les eaux usées et des eaux pluviales
- 47 % du réseau est un réseau séparatif (en vert) comprenant uniquement les eaux usées. Les eaux pluviales étant déversées dans les fossés.

Le diagnostic du réseau du système d'assainissement collectif de la commune révèle une quantité beaucoup trop importante de quantité d'eaux claires parasites en période de nappe haute et de très fortes pluies. Cette problématique engendre une surcharge hydraulique de la station d'épuration au-delà de sa capacité théorique de traitement ou de son débit autorisé, ce qui provoque des dysfonctionnements du système d'assainissement et des débordements possibles d'eaux usées par le bypass, ce qui induit le non-traitement de ces eaux qui débordent.

